Tribunes – Octobre 2020 Agir pour Carrières

La municipalité de Carrières sur Seine a décidé d'accroitre le nombre d'agents constituant la police municipale, qui passera prochainement à 14 agents. Le sujet a été abordé au cours du conseil municipal du 21 septembre 2020 et a donné lieu à de vifs commentaires plus ou moins experts.

Pourtant, il n'y a pas d'autre alternative efficace, car le constat est clair : l'Etat se désengage massivement des missions de sécurité de proximité.

Sorties d'écoles, stationnement, querellés de voisinage, tapages, sont désormais dévolus, de fait, aux forces de police locales. Entre les procédures judiciaires menées par la police nationale, qui aboutissent trop souvent à des ersatz de sanctions ou des classements sans suite stériles, et les outils de verbalisation automatisés maitrisés par les polices municipales, la distorsion devient criante aux yeux des citoyens.

Nos agents, plus engagés sur la voie publique que ceux de la police nationale qui croulent sous les missions chronophages (gardes statiques, prises de plaintes) sont moins soumis que leurs voisins au reporting forcené, érigé en mode de management ...

Peut être que tout simplement, gérés au plus prés des enjeux citoyens locaux, nos policiers descendent de leurs voitures, prennent contact avec les habitants, et sont dés lors plus agiles pour faire remonter et résoudre les problèmes du quotidien.

Nous avons besoin de cette sécurité supplémentaire qui fait tant défaut ailleurs.

Mais nous sommes aussi conscients que les conditions d'emploi et la nature des missions qui leur seront confiées auront un impact évident sur la confiance de la population carrillonne dans cette force qui doit somme toute rester à son écoute et à son service...

Laurent DROUGARD et Marine BERNARD